
États financiers de l' Orchestre symphonique de Montréal

31 août 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-14



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7
Canada

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-1116
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'
Orchestre symphonique de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Orchestre symphonique de Montréal (l'« OSM »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'OSM au 31 août 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'OSM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'OSM à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'OSM ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'OSM.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'OSM.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'OSM à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'OSM à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 28 novembre 2023

Orchestre symphonique de Montréal**État des résultats**

Exercice terminé le 31 août 2023

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Produits			
Service à la clientèle et billetterie		6 698 715	4 542 578
Subventions	10	14 928 011	17 519 254
Cachets		2 293 475	1 041 007
Dons et commandites		9 823 170	6 028 889
Tournées		3 189 404	957 556
Placements		319 854	(373 779)
Autres		406 110	445 716
		37 658 739	30 161 221
Charges			
Production		25 899 883	20 130 483
Marketing		2 844 712	2 709 069
Administration		3 325 585	2 880 321
Dons et commandites		3 407 538	2 270 079
Service à la clientèle et billetterie		1 634 570	1 534 504
Amortissement des immobilisations		579 886	569 172
		37 692 174	30 093 628
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(33 435)	67 593

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Orchestre symphonique de Montréal**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 août 2023

	2023				2022
	Dotations	Investis en immobilisations	Déficit	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 609 014	3 002 565	(3 091 032)	1 520 547	452 954
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	—	(247 054)[†]	213 619	(33 435)	67 593
Acquisition					
d'immobilisations	—	27 897	(27 897)	—	—
Dotation reçue	—	—	—	—	1 000 000
Solde à la fin	1 609 014	2 783 408	(2 905 310)	1 487 112	1 520 547

* Correspond à l'amortissement des immobilisations, déduction faite de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Orchestre symphonique de Montréal
État de la situation financière
 au 31 août 2023

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		2 497 521	7 609 028
Placements, à la juste valeur	3	194 797	133 254
Débiteurs	4	4 999 638	3 616 236
Frais payés d'avance		186 857	178 879
		7 878 813	11 537 397
Placements, au coût	3	1 000 000	—
Placements, à la juste valeur	3	8 423 021	9 179 136
Immobilisations	5	4 634 577	5 186 566
		21 936 411	25 903 099
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	7	2 814 201	3 131 874
Produits reportés	8	5 539 676	7 435 576
		8 353 877	10 567 450
Produits reportés	8	10 244 253	11 631 101
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	1 851 169	2 184 001
		20 449 299	24 382 552
Engagements	11		
Actifs nets			
Dotations		1 609 014	1 609 014
Investis en immobilisations		2 783 408	3 002 565
Déficit		(2 905 310)	(3 091 032)
		1 487 112	1 520 547
		21 936 411	25 903 099

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

Renée Loiselle, administrateur

Johanne Gagnon, administrateur

Orchestre symphonique de Montréal**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 août 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(33 435)	67 593
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	579 886	569 172
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(332 832)	(332 832)
	213 619	303 933
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(1 383 402)	(180 638)
Frais payés d'avance	(7 978)	(166 377)
Créditeurs et charges à payer	(317 673)	710 665
Produits reportés	(3 282 748)	1 221 250
	(4 778 182)	1 888 736
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(305 428)	3 875 791
Variation de l'encaisse réservée	—	4 989
Acquisition d'immobilisations	(27 897)	(145 624)
	(333 325)	3 735 156
Activités de financement		
Dotation reçue	—	1 000 000
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(5 111 507)	6 623 890
Encaisse au début	7 609 028	985 138
Encaisse à la fin	2 497 521	7 609 028

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.